

VACANCES 2021 DU PERSONNEL :

DESTINATION INCONNUE !!!

Décembre 2020

LES FAITS : UNE DÉCISION HISTORIQUE!



Début octobre, la Direction de LCL se désengage de toutes les maisons de vacances du LCL en ne renouvelant pas le commodat (contrat d'exploitation) qui prend fin le 31 décembre 2020.

Surprise et stupeur de l'ensemble des salariés qui avaient commencé à adresser leurs réservations suite à la réception du catalogue Hiver-Printemps 2020/2021. Toutes ces maisons très appréciées des salariés représentent des lieux où de nombreux souvenirs familiaux ont pu se construire.

Elles représentent le fleuron de la politique vacances du LCL en permettant notamment à tous nos collègues ayant des revenus familiaux modestes de partir en congés dans des régions attractives.

LES ACTIONS AS

Concernant la Direction LCL: Notre collectif lui a écrit 3 fois en dates des 7 octobre, 19 octobre et 30 novembre pour lui demander notamment:

- Les raisons et les éléments notamment financiers qui ont guidé la décision de ne pas poursuivre le contrat de prêt
- Les premières propositions alternatives de la Direction visant à développer la capacité des salariés de pouvoir bénéficier d'inscriptions dans des centres à potentiels vacanciers similaires.

La seule réponse « d'attente » a été de nous indiquer que des discussions auraient lieu avec les Organisations Syndicales Représentatives. Comme nous l'indiquions dans notre dernier courrier, ce silence « assourdissant » ne peut qu'être interprété :

- > Au mieux, comme une incapacité à proposer une politique vacances alternative digne d'une grande entreprise telle que LCL
- Au pire, comme une volonté délibérée, une fois encore, de réduire les avantages sociaux afin de conforter la remontée des dividendes.

Concernant les autres Organisations Syndicales (surtout celles qui gèrent les maisons de vacances): notre collectif demeure surpris de leur manque d'anticipation (elles ne pouvaient ignorer la date de fin du commodat au 31 décembre 2020). Toutefois, nous leur avons proposé notre soutien pour la construction d'une plateforme revendicative. En effet, au-delà de la situation et des inquiétudes des salariés travaillant dans les centres de vacances, la question de la politique Vacances à venir de LCL reste cruciale.



ET MAINTENANT ???

Le flou le plus total règne sur ce sujet. La Direction mais aussi les Organisations Syndicales en charge de la gestion des activités sociales nationales sont étrangement muettes sur le sujet. Pourtant:

- Dans moins d'un mois, les salariés des maisons de vacances n'ont plus de lieu de travail voire d'emploi. Idem pour ceux qui occupent un poste à Villejuif.
- A moins de 3 mois de devoir poser les dates de congés 2021, les salariés de LCL ne savent pas s'ils vont pouvoir bénéficier de conditions tarifaires préférentielles ou de lieux de vacances sociales.

Par contre, les rumeurs et autres spéculations « flambent » :

- Rachat par le CSE Central, sur ses réserves, de certaines maisons de vacances. A quel prix et pour quels investissements de travaux futurs, rien n'est dit.
- Compensation par la Direction d'une partie du budget des travaux qu'elle devait assumer en tant que propriétaire. Quand, combien ? Des bruits, rien que des bruits.

Les salariés de LCL seront-ils les dindons de cette mauvaise farce ? Encore quelques semaines et c'est cuit pour 2021 !!!



AS PROPOSE:



Avec la crise du COVID et peut être d'autres à venir qui mettent ou mettront à mal notre modèle économique (crise des transports aériens ou ferroviaires, secteur du tourisme, secteur des loisirs et spectacles), il est plus que temps de réformer la politique Vacances de LCL.

Pour AS, les seules motivations de cette réforme doivent être :

- > La garantie de la solidarité financière pour permettre aux foyers à bas revenus de partir en vacances dans des lieux attractifs.
- ➤ La garantie d'une offre conséquente permettant au plus grand nombre de CLP, s'ils le souhaitent, d'utiliser les services vacances du CSE Central.
- > La garantie de réactivité et de souplesse des formalités d'inscription et de réponses.



AS National: Sandra Dellarocca (membre CSEC), Pascale Dorche (membre CSEC remplaçante), Thierry Cornu (GPNO), Isabelle Marro (MED), Gilles Bacquet (NO), Laurence Bonnat (GPSE), Frédéric Bureau (NO), Sophie Godalisse (MED), Sylvie Perron (OUEST)